



TERCYVAL  
Valorisons nos ressources

## COMMENT REMPLIR UNE DAP ?

**Avant de commencer à remplir le formulaire de DAP, munissez vous de :**

- Votre **numéro de SIRET** et celui des entreprises pour lesquelles vous effectuez ce chantier.
- Si vous êtes une entreprise frontalière :
  - Votre numéro d'Identification des entreprises (SUISSE)
  - Votre numéro TVA Intracommunautaire (EUROPE)
- **Le SIRET de votre transporteur** s'il est externe à votre entreprise.

**Allez sur :** <https://tercyval.lapillum.com/>

**puis cliquez sur "Créer une DAP"**

- **DEMANDEUR - CLIENT :** Indiquez votre nom si vous êtes un particulier ou la raison sociale de la société pour laquelle vous effectuez la demande.
- **PRODUCTEUR et TRANSPORTEUR :**
  - S'il s'agit du demandeur, cliquez sur "C'est moi-même".
  - S'il est différent du demandeur, veuillez renseigner ses coordonnées et numéro de SIRET.
- **CHANTIER :**
  - Renseignez le nom/numéro de chantier s'il est déjà créé dans Lapillum.
  - Sinon, cliquez sur "Créer un chantier" puis renseigner les informations demandées.
- **Cochez** toutes les cases suivantes : "ENGAGEMENT CONCERNANT LE CHANTIER", "TYPE DE TRAVAUX", "ACTIVITE GENERANT LE DECHET", "TYPE DE CHANTIER", "PRESTATION ENVISAGEE", "IDENTIFICATION DES MATERIAUX" (plusieurs choix possibles pour ce dernier cas).
- **ATTENTION :** en cas d'**analyses complémentaires**, veuillez les transmettre en cliquant sur "Ajouter un fichier+".
- Importer votre **signature** avant de valider votre demande.
- Vous recevrez ensuite une **notification par mail** de votre demande.
  - **Si celle-ci n'est pas acceptée**, en raison d'une suspicion de pollution éventuelle, nous vous demanderons des **analyses complémentaires**.
  - **En cas de pollution avérée, votre demande ne pourra aboutir.**